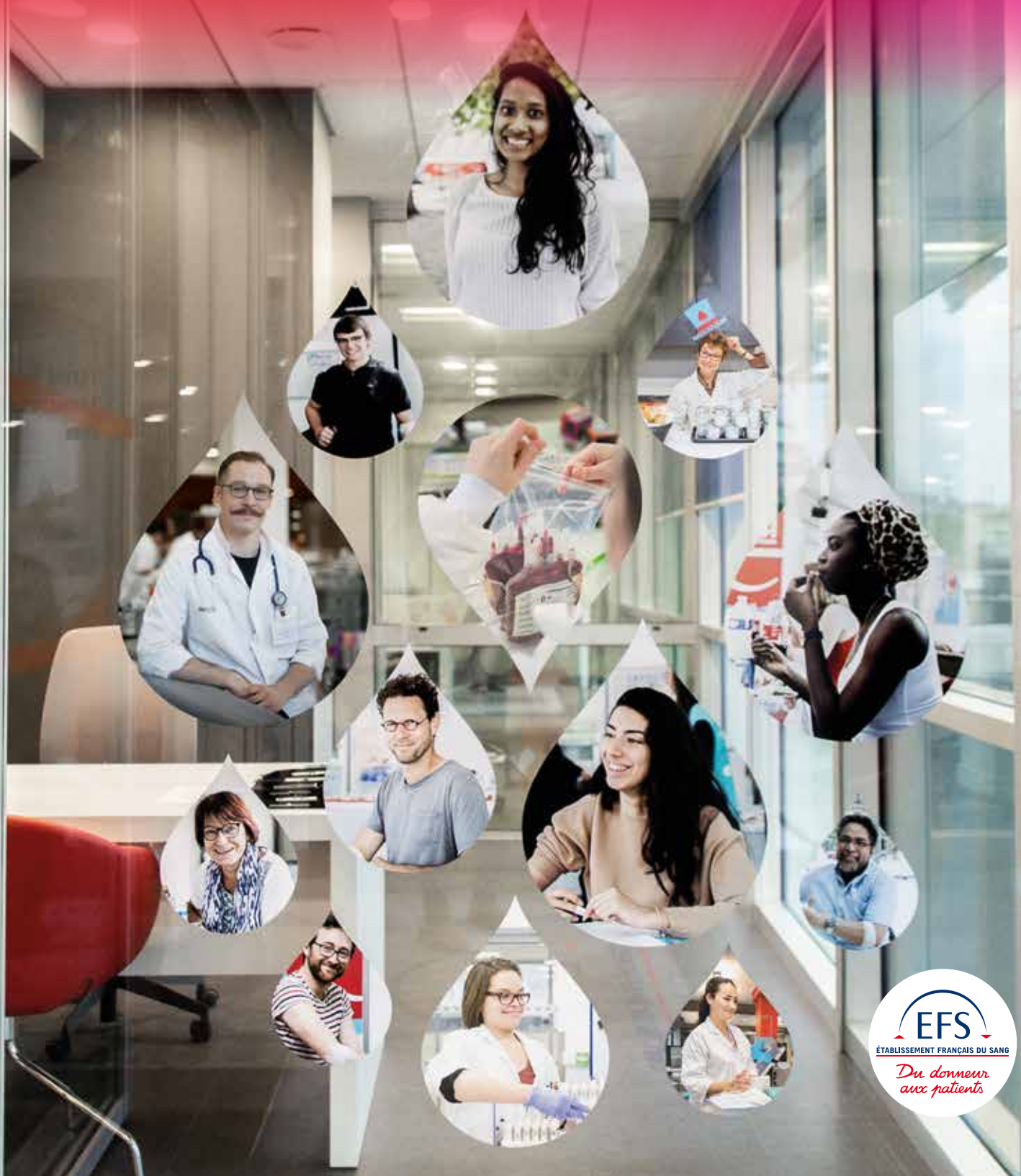


**CONTRAT
D'OBJECTIFS &
PERFORMANCE
2020-2024**

COP

CAP SUR 2024



MANIFESTO

La vie. Notre raison d'être.

Le don de sang est un geste de vie, un geste citoyen qui incarne la générosité et la solidarité. Il constitue un élément essentiel du vivre-ensemble autour de ses principes et valeurs fondamentaux que sont l'anonymat, l'absence de profit, le bénévolat et le volontariat. Les équipes de l'Établissement français du sang (EFS) œuvrent chaque jour pour offrir à tous, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, un service public transfusionnel d'excellence, performant et innovant au service de plus d'un million de patients. Collecter les trois millions de dons nécessaires à couvrir chaque année les besoins en produits sanguins est l'un des défis permanents que relèvent quotidiennement les 10 000 collaborateurs de l'EFS en accueillant plus de 1,6 million de donneurs par an.

Dans un monde en profonde mutation, la modernisation des métiers de l'EFS est résolument au cœur de ce troisième Contrat d'Objectifs et de Performance structuré autour de cinq orientations stratégiques :

- 1. Conforter la mission d'autosuffisance**
- 2. Répondre aux besoins du système de santé dans un cadre partenarial**
- 3. Maintenir le très haut niveau de sécurité sanitaire par un renforcement de la gestion par les risques**
- 4. Renforcer les relations avec les parties prenantes au niveau régional, national, européen et international**
- 5. Préparer l'EFS aux enjeux de demain**

Au-delà de l'impérieuse nécessité de maintenir l'excellence de l'EFS en matière de sécurité transfusionnelle, ces cinq orientations portent l'ambition forte de transformer l'établissement.

D'abord en accompagnant l'optimisation de l'offre de collecte, en modernisant la relation aux donneurs et la promotion du don pour réenchanter l'expérience que nos concitoyens, donneurs ou futurs donneurs, ont ou auront du don de sang. Il s'agit aussi de créer les conditions d'une meilleure

maîtrise de la dimension qualitative de l'autosuffisance au service des patients.

Des travaux devront être menés pour intégrer plus fortement toute la chaîne transfusionnelle, la rendant ainsi plus performante. L'amélioration de l'efficacité des activités d'immunohématologie et de délivrance sera au cœur de nos préoccupations, tout en conservant son excellence reconnue.

Ces cinq orientations portent l'ambition de la nécessaire adaptation de l'EFS à l'évolution des exigences réglementaires et des mesures de sécurité sanitaire.

Enfin, la modernisation et l'optimisation des fonctions support ainsi que l'accroissement des sources de financement externe de la recherche constituent des chantiers majeurs pour l'avenir de l'EFS.

Lors de ce contrat d'objectifs et de performance, une véritable dynamique en matière de responsabilité sociétale et de développement durable sera impulsée. Face aux inquiétudes et défis environnementaux grandissants, la prise de conscience collective et mondiale sur l'urgence climatique nous impose d'agir au sein de tous les sites et de toutes les activités de l'EFS.

L'EFS, en tant qu'établissement durable et responsable, inscrit l'éthique au cœur de son identité et de son action. Employeur engagé dans le développement des compétences de ses équipes, il favorise également la responsabilité et la diversité dans sa politique sociale. Établissement responsable de la bonne utilisation des deniers publics, il est capable de démontrer sa capacité à définir un modèle économique pérenne.

Ambitieux et exigeant, ce contrat d'objectifs et de performance entre l'EFS et ses tutelles réaffirme les principes fondamentaux du don de sang. Il porte l'ambition d'un établissement profondément contemporain, tourné vers l'avenir, avec des engagements forts vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Tout simplement parce que la vie est notre raison d'être.

SOMMAIRE

À propos de l'EFS

PAGE 06

Bilan du 2^e Contrat d'Objectifs et de Performance de l'EFS (2015-2018)

PAGE 08

Nos 5 axes stratégiques

(voir détail page suivante)

PAGE 10

Annexes

Liste des indicateurs et des jalons

L'écosystème de l'EFS

Modalités d'exécution,
de suivi et d'évaluation finale du contrat
d'objectifs et de performance

PAGE 48

NOS 5 AXES STRATÉGIQUES

1

**Conforter
la mission
d'autosuffisance**

PAGE 10

2

**Répondre aux
besoins du
système de santé
dans un cadre
partenarial**

PAGE 18

3

Maintenir le très haut niveau de sécurité sanitaire par un renforcement de la gestion par les risques

PAGE 24

4

Renforcer les relations avec les parties prenantes au niveau régional, national, européen et international

PAGE 32

5

Préparer l'EFS aux enjeux de demain

PAGE 38

À PROPOS DE L'EFS



GRÂCE AU DON DE SANG, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage. Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, agents de collecte de l'Établissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en espoir ou leurs de vies et traiter ainsi 1 million de patients par an. Acteur majeur de santé publique et de solidarité, l'EFS a pour mission principale l'auto-suffisance nationale en produits sanguins.

L'EFS S'INVESTIT PAR AILLEURS dans de nombreuses autres activités, comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'analyses biologiques, hématologiques et immunologiques, des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organes, de tissus ou de cellules. L'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'Établissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 147 sites pour être au plus près des donneurs et des patients et porter ainsi des valeurs sans équivalent.

**ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG.
BIEN PLUS QUE LE DON DE SANG.**

L'EFS EN CHIFFRES



13

ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFUSION SANGUINE (DONT 3 DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER)



+ DE

120

MAISONS DU DON



4

ÉTAPES POUR LE PARCOURS DE LA POCHÉ DE SANG : PRÉLÈVEMENT, PRÉPARATION, QUALIFICATION, DISTRIBUTION



ENVIRON

1 500

HÔPITAUX ET CLINIQUES APPROVISIONNÉS EN PRODUITS SANGUINS CHAQUE ANNÉE



PRÈS DE

10 000

COLLABORATEURS



PRÈS DE

3 millions

DE PRÉLÈVEMENTS CHAQUE ANNÉE



PRÈS DE

1,6 million

DE CONCITOYENS QUI SE PRÉSENTENT CHAQUE ANNÉE POUR DONNER LEUR SANG



+ DE

400 millions

DE B (D'ACTES DE BIOLOGIE) RÉALISÉS CHAQUE ANNÉE



BILAN DU DEUXIÈME CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE DE L'EFS (2015-2018)



LE COP 2015-2018 A CONSTITUÉ UN PROGRÈS en ce qu'il a bénéficié d'une appropriation plus forte que le précédent, notamment grâce à la mise en place d'un projet d'établissement fortement mobilisateur. Cette dynamique devra perdurer, en veillant à faire du prochain contrat d'objectifs et de performance le document de référence pour le pilotage de l'établissement.

Le deuxième contrat d'objectifs et de performance de l'EFS a fait l'objet d'une évaluation par l'Inspection générale des affaires sociales en 2018, dont il ressort les points suivants, partagés par l'EFS et l'État.

L'EFS a indéniablement satisfait, tout au long du contrat d'objectifs et de performance, **son objectif d'autosuffisance en produits sanguins labiles** tout en assurant la sécurité transfusionnelle sur l'ensemble de la chaîne, qui est inscrit au cœur de la culture des équipes de l'établissement. La situation créée par les attentats de novembre 2015 en région parisienne et de juillet 2016 à Nice a d'ailleurs démontré la solidité du dispositif, tant dans la fourniture aux soignants de produits sanguins que dans la gestion des stocks grâce à une régulation nationale de qualité.

Pour atteindre ce résultat, **l'EFS a poursuivi la recherche d'efficience** engagée lors du premier contrat d'objectifs et de performance en question-

nant notamment son organisation et ses implantations afin de renforcer l'homogénéisation des pratiques, même si un alignement de la productivité est encore à atteindre :

- **réorganisation territoriale majeure entre 2016 et 2018 permettant de ramener le nombre de régions à 13, organisées avec des organigrammes types et des instances de gouvernance identiques;**
- **signature en 2017 d'un accord national sur les règles du temps de travail;**
- **réorganisation du siège et de la gouvernance de l'établissement en 2018;**
- **regroupement des plateaux de qualification biologique des dons (14 à 4), des banques de sang placentaire (8 à 2), des biothèques transfusionnelles (14 à 4).**

Malgré cette dynamique, plusieurs événements sont venus, au cours de la période, remettre en question la solidité financière de l'établissement : ouverture à la concurrence de la filière du plasma thérapeutique, incertitude relative aux volumes de plasma matière première à fournir au laboratoire de fractionnement et des biotechnologies, poursuite de la baisse de la consommation des produits sanguins labiles par les établissements de santé, évolutions fiscales en termes de TVA...

Cette situation impose, pour le prochain contrat d'objectifs et de performance, de redéfinir le modèle économique de l'établissement autour de choix stratégiques et de garanties partagés par l'EFS et ses tutelles. Les importants efforts d'efficience déjà engagés devront être poursuivis, tout en conservant une capacité d'investissement indispensable – plus particulièrement au système d'information et à l'appareil de production – pour faire face aux défis à venir : évolutions sociodémographiques, phénomènes climatiques ou épidémiologiques, évolutions des modes de vie et des pratiques médicales, difficulté de recrutement de compétences médicales...

Dans ce cadre, la modernisation et l'optimisation de l'offre de collecte devront être prolongées et renforcées, en plaçant le donneur au cœur de la démarche et en développant fortement la digitalisation de l'activité. Un autre enjeu majeur sera d'assurer l'autosuffisance

qualitative visant à répondre aux besoins des populations présentant des phénotypes érythrocytaires minoritaires au sein de la population française, afin de continuer à permettre un égal accès de tous aux produits transfusionnels les plus adaptés. La pérennité du modèle économique de l'EFS devra également prendre en compte la question plus spécifique de la filière plasma et de sa rentabilité, qui devront être questionnées par les tutelles, en lien avec l'EFS et le laboratoire de fractionnement et des biotechnologies.

D'un point de vue sécuritaire, l'enjeu des années à venir, pour l'EFS et ses tutelles, sera de pouvoir analyser régulièrement les mesures de sécurité prises dans une logique coûts/bénéfices, ceci dans un contexte où l'apparition régulière de nouveaux risques nécessiterait de dégager de nouveaux moyens.

Enfin, le modèle intégré de l'EFS sera consolidé en renforçant ses liens avec les parties prenantes de son écosystème (associations, communes, établissements de santé...). Une attention particulière devra être portée, dans le cadre du prochain contrat d'objectifs et de performance, vis-à-vis de l'Europe – dans un contexte de potentielle révision des directives européennes – mais aussi avec les partenaires de l'organisation territoriale des soins (agences régionales de santé, établissements de santé, groupements hospitaliers de territoire...) notamment pour optimiser l'organisation de l'immunohématologie-délivrance.





AXE 1

Conforter la mission d'autosuffisance



2019

LANCEMENT
D'UNE APPLICATION
« DONNEURS »



288 532

NOUVEAUX DONNEURS
EN 2019



25,6%

DES ENTRETIENS PRÉDON
FAITS PAR UN INFIRMIER
DIPLÔMÉ D'ÉTAT

(valeur à fin janvier 2019)

CONFORTER LA MISSION D'AUTOSUFFISANCE



DEPUIS SA CRÉATION EN 2000, l'EFS a toujours rempli sa mission d'autosuffisance, y compris dans des conditions exceptionnelles (attentats de Paris et de Nice, épisodes climatiques exceptionnels...). Cet objectif d'autosuffisance est atteint grâce à la **fidélité de donneurs** très attachés aux principes éthiques du don de sang et à l'aide précieuse apportée par les associations de donneurs de sang bénévoles. La mobilisation des donneurs repose historiquement sur deux stratégies complémentaires : le recrutement et la fidélisation.

Le principal défi de l'EFS consiste à faire face à la diminution prévisible du nombre de donneurs (170 000 donneurs disparaissent de la base des donneurs chaque année) alors que les besoins restent conséquents. Par ailleurs, l'EFS doit agir en profondeur **afin de poursuivre l'amélioration de la fidélisation et d'adapter la collecte à la diversité phénotypique croissante de la population**.

Afin de répondre à ce défi et de garantir un approvisionnement suffisant en produits sanguins et un niveau de réserve capable de faire face à toute situation, l'EFS devra adapter la collecte à l'évolution de la société dans un contexte de pénurie en médecins et de nécessaires gains d'efficacité.

L'EFS déploiera la démarche « **Innovadon** » destinée à **améliorer l'expérience des donneurs** en facilitant l'accès au don de sang, en recourant plus systématiquement à des nouvelles technologies de l'information et de la communication et en plaçant le donneur au cœur de ses réflexions. Cette préoccupation croissante s'est traduite également par le lancement, en 2019, de la démarche des « **Assises nationales de la collecte** » **destinées à construire la collecte de demain avec les collaborateurs de l'EFS**, en intégrant les perceptions des donneurs et des non-donneurs.

Les résultats de ces démarches viendront alimenter les actions associées aux objectifs stratégiques développés ci-dessous.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1-1

ÉLABORER UNE STRATÉGIE NATIONALE D'OFFRE DE COLLECTE RÉNOVÉE



La stratégie nationale d'offre de collecte proposée permettra, dans un contexte de pénurie en médecins et de recherche permanente d'efficacité, de relever trois défis : contribuer à la mobilisation des donneurs en leur proposant une offre de collecte adaptée à leur disponibilité et centrée sur leur satisfaction, optimiser les ressources de l'EFS dédiées à cette activité et participer à l'amélioration de l'expérience du donneur.



Objectif opérationnel 1-1-1

Définir une offre de collecte plus efficace pour demain

L'offre de collecte sera construite de façon à prendre en compte les évolutions sociodémographiques de la population, et particulièrement l'urbanisation de la société. Cette transformation permettra d'améliorer les conditions de travail et les compétences du personnel, mais également d'optimiser les moyens et ressources alloués dans un but d'efficacité.

- Après avoir analysé les bonnes pratiques régionales, définir des modèles d'organisation type pour gagner en efficacité, notamment par l'harmonisation des pratiques.
- Identifier et mettre en place des outils d'analyse territoriale afin de mieux cibler et caractériser les lieux de collecte, adapter les équipes et les matériels à la fréquentation attendue (planification).
- Développer une offre de collecte modernisée et adaptée aux nouveaux modes et espaces de vie (horaires, lieux...) sur la base d'analyses du tissu sociodémographique et économique. Afin d'y parvenir, les horaires et organisations de travail seront adaptés aux besoins des donneurs. Les partenaires de collecte seront consultés dans la conception de cette offre de collecte et impliqués dans sa mise en œuvre.

- Mettre à disposition des collaborateurs de l'EFS des accès aux ressources de l'établissement connectées en temps réel, y compris en collecte mobile (logiciel medicotechnique, information, documentation, outils d'aide à la décision...).
- Définir et mettre en place de nouvelles modalités d'échanges avec les partenaires de la collecte au niveau national et local à des fins d'harmonisation.
- Concevoir et déployer un plan d'actions pour garantir la mission d'autosuffisance, dans un contexte de pénurie de médecins, notamment en déployant la téléassistance médicale en collecte.
- Former les personnels de collecte aux techniques d'accueil et de relationnel (mise en confiance du donneur, réassurance avant le don, fidélisation post-don et transformation vers d'autres types de don). Des formations innovantes avec mises en situation, utilisant des outils de réalité virtuelle, seront développées à cet effet.
- Dans le respect des enjeux de sécurité sanitaire, mener des études sur les impacts des contre-indications au don pesant sur la collecte afin de les adapter aux réalités épidémiologiques (mesures à implémenter/mesures à amender ou à supprimer).

INDICATEUR 1

Indicateur traçant la capacité de l'EFS à collecter dans un contexte de tensions sur la démographie des professionnels de santé (nombre de collectes annulées pour cause d'absence de personnel)*

→ La définition précise des cibles associées sera réalisée en 2021.

* La mesure de cet indicateur nécessite une modification du système d'information afin de suivre et mesurer les motifs d'annulation des collectes. La classification des motifs doit être paramétrée dans le système d'information puis renseignée au fil de l'eau durant l'année 2021 afin de déterminer la base 0 de l'indicateur.

INDICATEUR 2

Coût du prélèvement tous produits sanguins labiles confondus par EQST (équivalent sang total) en €

2020	2021	2022	2023	2024
88,9	89,5	88,6	87,7	86,8

JALON 2020

Lancement d'une expérimentation de la dématérialisation du questionnaire prédon en Bourgogne-Franche-Comté

JALON 2023

Mise à disposition du questionnaire prédon en ligne dématérialisé

Objectif opérationnel 1-1-2

Être plus attentif à la satisfaction du donneur

L'amélioration de l'expérience du donneur est directement liée aux sentiments de confiance et de reconnaissance générés avant, pendant et après l'acte de don.

- Renforcer la transparence des informations à destination de l'ensemble des publics donneurs.
- Avant le don, mettre à disposition des donneurs un environnement numérique avec des fonctionnalités facilitant l'accès aux informations pratiques relatives au don. De plus, l'accès à un outil numérique d'auto-évaluation de l'aptitude au don de sang est essentiel pour diminuer les situations d'ajournement et une attente inutile.
- Améliorer l'attention portée au bien-être du donneur lors de son passage sur le site de prélèvement. La réduction du temps d'attente est essentielle à l'amélioration de l'expérience du donneur. De même, tout en maintenant l'expertise de l'EFS reconnue par les donneurs, il s'agit de développer l'empathie et le côté chaleureux de la relation avec les donneurs en face à face.
- Mettre en œuvre des actions visant à améliorer la satisfaction du donneur après son don, pour une meilleure fidélisation.

INDICATEUR 3

Indice de satisfaction des donneurs (sur 10)*

2019	2020	2021	2022	2023	2024
8,3	> 8	> 8	> 8	> 8	> 8

* Le changement début 2020 du prestataire en charge du calcul de cet indice peut générer une très légère modification dans l'évolution de l'indice en raison d'une méthode de redressement potentiellement légèrement différente de celle du précédent prestataire.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1-2

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE CONQUÊTE DE NOUVEAUX DONNEURS ET DE FIDÉLISATION DES DONNEURS



L'EFS doit répondre à l'ensemble des besoins transfusionnels quantitatifs et qualitatifs sur l'ensemble du territoire. Pour cela, l'établissement doit être en mesure d'anticiper les évolutions par une analyse précise des besoins transfusionnels et adapter ainsi sa stratégie de conquête et de fidélisation des donneurs aux attentes des différents segments de populations sollicités.

Objectif opérationnel 1-2-1

Améliorer la connaissance des donneurs et des non-donneurs comme élément de conquête et de fidélisation

La recherche en sciences humaines et sociales est indispensable à l'EFS pour inscrire le développement de ses activités dans l'avenir, et préserver le modèle éthique de la transfusion française. La recherche en sciences humaines et sociales permettra à l'EFS de comprendre son environnement et de nourrir ses choix, ses décisions et ses grandes orientations.

- Définir les plans d'actions issus des résultats obtenus après chaque observatoire donneur.
- Réaliser des études sur les déterminants amenant au don.
- Développer une pédagogie à destination des non-donneurs sur l'ensemble des activités de l'établissement.



développer l'automatisation des actions de promotion du don, d'affiner les possibilités de ciblage et de capitaliser sur les informations disponibles transmises par le donneur. Le développement et l'appropriation de ces outils participeront à optimiser l'efficacité de la collecte.

Objectif opérationnel 1-2-2

Définir et mettre en œuvre une stratégie de conquête et de fidélisation des donneurs et en évaluer l'impact

La stratégie de conquête et de fidélisation des donneurs de sang doit se doter d'outils permettant d'améliorer la fidélisation tout en veillant à maîtriser la sur-sollicitation des donneurs. Il s'agit notamment de

INDICATEUR 4

Coût de la promotion du don (par don)* en €

2019	2020	2021	2022	2023	2024
10,4	10,4	10,4	10	9	8
(en 2018)					

* Les coûts de promotion du don comprennent les coûts ETP, d'envoi de SMS, de phoning...

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1-3

SE Doter d'une organisation nationale et régionale mieux adaptée aux enjeux de l'autosuffisance qualitative



La répartition géographique préférentielle des groupes sanguins peut aboutir, pour certaines populations, à des risques de difficultés voire d'impasses transfusionnelles par manque de produits compatibles. Une meilleure adéquation entre les produits collectés et délivrés contribuera également à la stratégie nationale de santé, plus particulièrement pour la population afro-antillaise.

Objectif opérationnel 1-3-1

Identifier les écarts entre les besoins des patients, les stocks disponibles et les donneurs connus, pour les groupes sanguins de phénotypes d'intérêt et rares

La définition des besoins se fera au regard de la connaissance des patients porteurs de tels phénotypes (en France métropolitaine et au sein des territoires ultramarins) afin de vérifier la présence de donneurs connus compatibles et de produits stockés.

- Mettre en place une stratégie de diagnostic (phénotypage-génotypage de dépistage et confirmation) de ces phénotypes en fonction de l'origine géographique de ces donneurs.
- Intégrer le Centre National de Référence pour les Groupes Sanguins au sein de l'EFS.
- Consolider ces données avec les registres donneurs et receveurs « rares » du Centre National de Référence pour les Groupes Sanguins (CNRGS) et définir la stratégie de disponibilité d'un donneur compatible et de produits sanguins.

Objectif opérationnel 1-3-2

Améliorer le don du sang des populations cibles (origine, démographie) potentiellement porteuses de phénotypes d'intérêt et rares

Toutes les populations peuvent être concernées par des risques d'impasses transfusionnelles en l'absence de produits compatibles. Les populations originaires d'Afrique subsaharienne (avec leurs extensions dans les Caraïbes et l'océan Indien) sont les plus exposées en raison d'un très haut niveau de diversité génétique et de l'existence de pathologies, comme la drépanocytose ou la thalassémie, nécessitant de nombreuses transfusions. Il convient donc de mettre en place une stratégie d'approvisionnement qui repose sur la base d'une commande spécifique de recrutement (en fonction des alertes).

- Identifier, sur la base d'études en sciences humaines et sociales, les freins et les leviers au don de sang dans ces populations afin d'élaborer les modalités de sensibilisation adaptées.
- Définir la répartition démographique de ces populations, notamment dans les grands centres urbains, ainsi que les relais pertinents en vue de mettre en place un maillage de collectes de proximité adapté à cette répartition dans les territoires métropolitains et ultramarins.
- Déployer une stratégie de sensibilisation vis-à-vis des donneurs/patients connus porteurs de tels phénotypes ainsi que vis-à-vis de leur fratrie.



Objectif opérationnel 1-3-3

Mettre en place au sein de cette filière une structure d'expertise assurant le diagnostic immunohématologique de ces phénotypes rares (patients et donneurs) ainsi que le conseil (obstétrical et transfusionnel) et la délivrance des produits sanguins

- Réunir, sous une même autorité, le laboratoire d'immunohématologie, le centre de ressources biologiques nécessaires au diagnostic de ces situations complexes pour lesquelles il n'existe pas forcément de réactifs sur le marché et le stock d'unités congelées destinées à être transfusées. L'ensemble, géré par le même système informatique et sous la même autorité, rétablit pour les cas complexes le lien indéfectible entre l'immunohématologie du patient et la délivrance du produit sanguin compatible au vu de ses caractéristiques.

INDICATEUR 5

Indicateur permettant d'évaluer l'optimisation de la gestion des sangs de phénotypes d'intérêt - nombre de CGR rr transfusés à des patients ROr

2019	2020	2021	2022	2023	2024
NA	NA	< 50 813	< 42 663	< 34 513	< 26 363

JALON 2020

Intégration du CNRGS au sein de l'EFS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1-4

DISPOSER D'UNE NOUVELLE CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC LE LABORATOIRE DE FRACTIONNEMENT ET DES BIOTECHNOLOGIES



La convention actuelle liant le laboratoire de fractionnement et des biotechnologies et l'EFS vient à échéance fin 2020. L'EFS engagera des discussions avec le laboratoire de fractionnement et des biotechnologies afin d'être en mesure de signer une nouvelle convention pluriannuelle avant la fin de l'année 2020. Cette convention contiendra un engagement prix-volume sur la durée de la convention, visant à tendre vers l'équilibre économique de la filière pour l'EFS.





AXE 2

Répondre aux besoins du système de santé dans un cadre partenarial



2283

RECUEILS DE
CELLULES SOUCHES
HÉMATOPOÏÉTIQUES
DANS NOS CENTRES
DE SANTÉ



+ DE **2,3 M€**

CONCENTRÉS DE GLOBULES
ROUGES CÉDÉS AUX
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



6

UNITÉS DE
PRODUCTION
DE RÉACTIFS DE
BIOLOGIE

RÉPONDRE AUX BESOINS DU SYSTÈME DE SANTÉ DANS UN CADRE PARTENARIAL



L'EFS EST UN ACTEUR IMPORTANT du système de santé dont les missions s'étendent jusqu'aux patients, au-delà de la production et de la qualification des produits sanguins labiles.

À ce titre, **l'EFS se doit d'œuvrer à l'amélioration de la qualité des soins et à la maîtrise des dépenses de santé**. L'EFS accompagnera les prescripteurs dans leur démarche de « *patient blood management* » (adaptation de la transfusion au plus juste besoin du patient) en matière de consommation des produits sanguins labiles et œuvrera pour la non-réalisation d'examens de biologie inutiles ou redondants.

Pour cela, **il est essentiel pour l'EFS de conforter ses collaborations et liens avec les professionnels de santé** par la mise en œuvre d'échanges de données informatisés des patients et par le développement de l'enseignement de la médecine transfusionnelle. Il conviendra de **renforcer le lien entre les activités d'immunohématologie et de délivrance** et de réinterroger, chaque fois que nécessaire, le positionnement des activités non transfusionnelles assurées par l'EFS, au regard de l'offre régionale et de l'expertise des acteurs.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2-1

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'EFS COMME UN ACTEUR IMPORTANT DE LA MÉDECINE ET DE LA BIOLOGIE TRANSFUSIONNELLE



L'EFS réalise aujourd'hui une part prépondérante des délivrances de produits sanguins labiles et des examens liés à la transfusion et à la greffe (immunohématologie, immunogénétique) sur le territoire national. Afin d'améliorer la sécurité transfusionnelle tout en limitant les dépenses de santé, les liens entre les acteurs transfusionnels, professionnels de l'EFS et des établissements de santé, sont à resserrer tant par le partage d'informations sur les patients que par le développement de la médecine transfusionnelle.

Objectif opérationnel 2-1-1

Renforcer les échanges de données informatisés avec les établissements de santé et les laboratoires de biologie médicale pour éviter les actes inutiles ou redondants et gagner en efficacité et en sécurité

L'EFS possède un dossier transfusionnel pour l'ensemble des patients transfusés sur le territoire national. Ces dossiers sont pour l'instant disponibles par région et au seul bénéfice de l'EFS. Le développement des échanges de données informatisés facilitera la mise à jour des dossiers transfusionnels hospitaliers. De plus, la mise à disposition d'une base de données unique au niveau national, à l'usage de l'EFS et des établissements de santé – dans la mesure du possible – des laboratoires de biologie médicale publics et privés, améliorera la sécurité des transfusions par la connaissance des protocoles et des historiques transfusionnels, tout en limitant les dépenses de santé par la maîtrise de la prescription des examens de laboratoire associés.

- Concevoir et développer une base de données unique permettant de disposer de l'ensemble des informations sur les patients.
- Mettre à disposition des prescripteurs les informations issues de cette base à des fins de transfusions et de greffes : résultats d'examens de biologie médicale (d'immunohématologie ou d'immunogénétique), protocoles transfusionnels, historiques transfusionnels...
- Généraliser les échanges de données informatisés pour les produits sanguins labiles, les examens de biologie médicale et la facturation des produits et services.



JALON 2023

Mise à disposition de la Base Nationale des Patients d'Intérêt aux dépôts de délivrance des établissements de santé

Objectif opérationnel 2-1-2

Participer à la promotion et au développement de la médecine et de la biologie transfusionnelles

La prise en charge transfusionnelle des patients nécessite la collaboration pluridisciplinaire de professionnels de santé des établissements de santé (prescription des produits sanguins labiles) et de l'EFS (conseil transfusionnel pour le choix du produit le plus adapté au patient). Cette collaboration est le gage de la sécurité des patients et de la maîtrise de l'utilisation des produits sanguins (la juste prescription). Cela demande une bonne connaissance mutuelle des pathologies nécessitant un support transfusionnel et des pratiques en matière de transfusion. Cette connaissance mutuelle passe par l'implication de l'EFS dans la formation des étudiants en médecine et en biologie. Par ailleurs, la formation continue des professionnels de l'EFS et des établissements de santé en ce qui concerne le conseil transfusionnel est indispensable.

- Renforcer la participation de l'EFS dans les programmes d'enseignement de la transfusion, en lien avec les unités de formation et de recherche de médecine et poursuivre activement l'accueil des internes (médecins ou pharmaciens, biologistes ou non) au sein des services de l'EFS.

- Renforcer l'expertise des professionnels de l'EFS en matière de conseil transfusionnel ainsi que celle des professionnels des établissements de santé en les accompagnant dans leurs prescriptions et dans leur démarche d'adaptation de la transfusion au plus juste besoin du patient (*patient blood management*).
- Promouvoir les parcours universitaires et intégrer des compétences universitaires au sein de l'EFS.
- Accompagner et partager les évolutions des pratiques médicales en médecine transfusionnelle (transfusion dans le cadre d'une hospitalisation à domicile, transfusion au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes...), en partageant les informations de sécurité transfusionnelle et en participant à l'information et à la formation des professionnels de santé.

INDICATEUR 6

Nombre d'internes accueillis dans les services EFS

2019	2020	2021	2022	2023	2024
24	26	28	30	32	34

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2-2

EN LIEN AVEC LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ ET LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, L'EFS CONTRIBUERA À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS TRANSFUSIONNELLES ET NON TRANSFUSIONNELLES DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT



Objectif opérationnel 2-2-1

Promouvoir la sécurité transfusionnelle en favorisant le lien entre la réalisation des examens d'immunohématologie et la délivrance de produits sanguins labiles

Assurer la sécurité transfusionnelle impose une organisation permettant de transfuser le bon produit au bon patient au bon moment. Pour cela, le maillage territorial des sites de délivrance est important (aucun patient nécessitant une transfusion en urgence vitale immédiate ne doit se trouver à plus de 30 minutes

d'un site EFS ou d'un dépôt de sang dans un établissement de santé). De plus, les laboratoires qui réalisent les examens pré-transfusionnels du patient doivent être associés au site de délivrance afin d'anticiper toute difficulté transfusionnelle nécessitant un approvisionnement en produits spécifiques (présence d'anticorps irréguliers, phénotypes rares...).

Ces travaux mobiliseront, dans un cadre partenarial, les agences régionales de santé.

- Décliner le Schéma Directeur National de la Transfusion Sanguine et apporter une réponse pérenne aux treize sites pour lesquels le lien, entre l'organisation en charge des examens d'immunohématologie et l'organisation assurant la délivrance des produits sanguins labiles, n'est pas aujourd'hui effectif.
- Réviser le positionnement, au sein de l'EFS ou au sein d'un établissement de santé, des sites qui assurent des activités d'immunohématologie et de délivrance dans un objectif d'assurer ces activités de manière sécuritaire et au meilleur coût pour la collectivité.
- Participer activement à la maîtrise des dépenses liées aux prescriptions de biologie des établissements de santé en veillant à la pertinence des examens à réaliser.

INDICATEUR 7

Mise en place de groupements de coopération sanitaire sur l'activité d'immunohématologie-délivrance dans les territoires présentant un faible niveau d'activité (nombre cumulé)

2020	2021	2022	2023	2024
1	3	7	13	20

JALON 2020

Définir le plan d'actions commun DGS/DGOS/EFS permettant de redéfinir le périmètre et les modalités de l'organisation territoriale de l'activité d'immunohématologie-délivrance*

* Travaux à mener entre l'EFS et les directions du ministère en charge de la santé sur l'année 2020 pour mise en œuvre du plan d'actions à partir de 2021.



Objectif opérationnel 2-2-2

Réviser le positionnement stratégique de l'EFS sur les activités partagées avec d'autres acteurs du système de santé

Pour les activités hors monopole, un dialogue entre l'Agence Régionale de Santé, l'EFS et les établissements de santé est nécessaire pour mieux structurer le partage dans une approche qui préserve l'intérêt des patients en matière de qualité et de sécurité, au meilleur coût pour la collectivité.

- Renforcer la présence de l'EFS dans les structures régionales de gestion de crise, notamment celles pilotées par les agences régionales de santé.
- Créer ou adapter les instruments juridiques existants afin de permettre à l'EFS de construire des collaborations efficaces, efficientes et sûres avec les établissements de santé au bénéfice du patient et au meilleur coût. Il s'agirait plus particulièrement de permettre à l'EFS de rejoindre un groupement hospitalier de territoire ou de favoriser les mutualisations de dépôts de sang dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire.
- Analyser la pertinence des activités non transfusionnelles de thérapie cellulaire et tissulaire, d'immunogénétique (HLA) et de soins au regard de l'offre régionale et de l'expertise respective des acteurs, sans créer de redondances inutiles et définir les acteurs en responsabilité de ces différents champs pour les prochaines années.
- Contribuer au développement des nouvelles thérapeutiques en lien avec les autres acteurs du système de santé et dans un souci de bonne gestion des ressources publiques.



S

AXE 3

Maintenir le très haut niveau de sécurité sanitaire par un renforcement de la gestion par les risques



48

ÉTUDES CLINIQUES DONT
L'EFS EST PROMOTEUR
ENTRE 2015 ET 2019



2019

L'EFS PARTENAIRE
DU HEALTH DATA HUB



2018

PUBLICATION
DES BONNES PRATIQUES
TRANSFUSIONNELLES

MAINTENIR LE TRÈS HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ SANITAIRE PAR UN RENFORCEMENT DE LA GESTION PAR LES RISQUES



LA SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE s'est d'abord structurée autour de la sécurité du receveur et du produit, suivie notamment au travers de **l'hémovigilance receveur**. Elle n'a cessé de s'améliorer du fait de la mise en place de tests de qualification des dons de plus en plus performants, de méthodes d'atténuation des pathogènes appliquées aux produits et d'amélioration des pratiques de soins dans les établissements afin de réduire les erreurs d'attribution des produits sanguins labiles.

L'hémovigilance donneur est plus récente et les événements suivis dans ce cadre font l'objet d'une préoccupation croissante. De plus, une veille sur les risques potentiels et non encore identifiés reste nécessaire.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3-1

ÊTRE GARANT DE LA SÉCURITÉ DES DONNEURS



La sécurité des donneurs est une préoccupation majeure de l'EFS. Elle sera également une priorité de la révision des directives européennes sur le sang.

Objectif opérationnel 3-1-1

Renforcer la prévention de l'anémie chez les donneurs

Le don de sang peut générer une carence en fer chez les donneurs réguliers. Pour l'EFS comme pour tous les opérateurs transfusionnels en Europe, la prévention de ce risque est une préoccupation majeure. Cette prévention de la carence martiale permettra de maintenir les donneurs dans le circuit du don, de garantir le retour à un niveau de réserve en fer suffisant entre deux dons et l'absence d'effets indésirables liés potentiellement à la carence en fer (fatigue...).

- Suivre attentivement les publications et travaux français et internationaux réalisés sur cette thématique.
- Concevoir de nouveaux indicateurs en lien avec les travaux des sociétés savantes, sur la prévention de l'anémie au sein de la population générale.
- Élaborer puis mettre en place un plan d'actions spécifique pour la prévention de la carence martiale chez les donneurs de sang.

JALON 2023

Mise en œuvre du plan d'actions visant à renforcer la prévention de l'anémie chez les donneurs en utilisant et poursuivant les résultats de l'étude Ferridon

Objectif opérationnel 3-1-2

Renforcer la prévention des malaises vagues et ses conséquences

Les malaises vagues peuvent non seulement être la cause de complications traumatologiques parfois sévères, mais aussi générer, même s'ils sont mineurs, une expérience négative du donneur et freiner son retour au don. Les premières mesures de prévention mises en place en 2016 doivent se poursuivre et s'amplifier afin de réduire l'incidence des malaises immédiats ou différés.

- Poursuivre des protocoles de recherche clinique sur les malaises vagues, tant immédiats que différés, survenus chez les donneurs pour proposer des moyens efficaces de prévention.

Pour cela, l'EFS renforcera le suivi des donneurs ayant fait des malaises de grades 2 et 3*. La réalisation effective des mesures de prévention (hydratation et exercices musculaires) mises en place suite à l'étude EVASION devra être mesurée; s'il s'avère que ces mesures sont correctement appliquées, la question de la mise en place de boissons isotoniques pour remplacer l'eau devra être posée.

* Grade 1 = Événement indésirable minime/Grade 2 = Événement indésirable modéré/Grade 3 = Événement indésirable sévère

INDICATEUR 8

Incidence des malaises vagues graves (grades 2 et 3) chez les femmes nouvelles donneuses (nombre pour 1000 individus)*

2019	2020	2021	2022	2023	2024
7,0	7,0	6,5	5,8	5,2	4,9

* Les malaises représentent 80 % des événements indésirables graves donneurs et concernent deux fois plus les femmes que les hommes (6,8 pour 1 000 versus 2,9 pour 1000). La cible proposée sur la durée du COP se base sur les résultats de l'étude clinique EVASION qui, avec un suivi strict de l'application des mesures de l'étude, avait permis une réduction de 30 % des malaises.

Objectif opérationnel 3-1-3

Améliorer les connaissances sur les éventuelles répercussions, sur le long terme, des différents types de dons sur la santé du donneur

Les effets à long terme des dons de sang total ou par aphérèse sont peu étudiés et les études de cohortes de donneurs, comparées aux données de la population générale, devront être mises en place afin d'améliorer les connaissances en ce domaine.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3-2

CONTINUER À GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ POUR LES RECEVEURS



L'EFS doit s'assurer que le produit sanguin labile réponde aux normes de conformité et de sécurité les plus exigeantes en particulier sur le plan infectieux, mais aussi s'adapter aux besoins thérapeutiques et aux caractéristiques du malade.

Objectif opérationnel 3-2-1

Renforcer la veille scientifique et médicale en profitant plus systématiquement de la mise en réseau des données de santé

Les arbovirus (virus Chikungunya, virus Zika, virus de la Dengue, virus du Nil occidental) ont constitué un enjeu majeur pour la sécurité des receveurs de produits sanguins au cours de ces dernières années car ils ont été responsables d'épidémies fréquentes et de grande ampleur. Par ailleurs, d'autres pathogènes peuvent devenir de futures préoccupations à la suite de conditions favorables (extension géographique de vecteurs...) et nécessitent que des études actualisées permettent une meilleure surveillance de leur diffusion.

- Participer à des études épidémiologiques permettant d'apprécier le risque de pathogènes émergents ou réémergents et constituant une aide à la prise de décision.
- Afin de renforcer cette capacité de veille, se doter d'un tableau de bord des pathogènes transmissibles et susceptibles d'impacter, avec une probabilité importante, la sécurité des receveurs. Une revue de la littérature permettra d'évaluer le risque selon des critères à définir (données épidémiologiques en France, écosystèmes et propagation des vecteurs en France, moyens existants de prévention...) et d'actualiser ce tableau régulièrement.
- Contribuer au développement du *Health Data Hub*. L'accès aux données contenues dans le *Health Data Hub* permettra à l'EFS d'obtenir les infor-

mations nécessaires pour répondre à des questions relatives à des pratiques de prescription, des modalités d'utilisation des produits sanguins labiles, au devenir des receveurs et à la recherche. L'EFS mènera les travaux et analyses qui permettraient un éventuel appariement de bases de données issues de l'EFS avec celles issues du *Health Data Hub*. Certaines modalités sont envisagées mais toutes les conditions ne sont pas encore remplies à ce jour, pour l'appariement. L'EFS travaillera également à favoriser l'exploitation de ses données sur la population qui donne son sang.

* Le *Health Data Hub* comprend le système national des données de santé. Il constitue le patrimoine de données de santé au service de la recherche, des praticiens, des établissements de soin, des citoyens... Ce guichet d'accès unique à l'intégralité des données de santé soutenues par la solidarité nationale, accompagnera les procédures d'habilitation et réalisera les opérations d'appariement pour mettre à disposition des jeux de données documentés.

INDICATEUR 9

Participation de l'EFS à des études permettant d'améliorer et de continuer à garantir un haut niveau de sécurité pour les patients et les donneurs

2020	2021	2022	2023	2024
1	1	1	1	1

Objectif opérationnel 3-2-2

Adapter les produits et développer de nouveaux produits pour mieux répondre aux besoins des professionnels de santé

L'EFS se doit d'être à l'écoute et au contact des cliniciens pour mettre en œuvre ces évolutions tout en répondant au plus près à leurs besoins.

- Adapter les prises en charge transfusionnelles et donc, les produits sanguins labiles existants. En effet, la médecine évolue, de nouveaux besoins peuvent apparaître (par exemple, l'allongement de la durée d'utilisation du plasma thérapeutique décongelé et l'utilisation des produits plaquettaires stockés à 4 degrés) et de nouveaux risques peuvent être identifiés.
- Participer au développement de nouveaux produits (par exemple, les mélanges de granulocytes issus du sang total). Les travaux en cours sur les

méthodes d'inactivation des pathogènes dans les concentrés de globules rouges et/ou dans le sang total aboutiront à de nouveaux produits permettant une meilleure prise en charge des patients.

- Poursuivre les actions entreprises depuis quelques années en facilitant les moments d'échanges et de contacts avec les professionnels de santé prescripteurs de produits mis à disposition par l'EFS (produits sanguins labiles, tissus, cellules...) en organisant des journées, des séminaires et des collaborations diverses entre prescripteurs et EFS.

Objectif opérationnel 3-2-3

Structurer l'action de l'EFS en recherche clinique

Pour répondre aux besoins de la médecine transfusionnelle, l'établissement s'engage à structurer la recherche clinique en identifiant des thématiques prioritaires qui concentreront les investissements. Pour cela, il s'agit de concevoir la stratégie de l'EFS en tant que promoteur, collaborateur ou prestataire de ces recherches.

Objectif opérationnel 3-2-4

Accompagner les praticiens de l'urgence dans la stratégie de prise en charge des patients

La médecine d'urgence se développe et se modifie suite aux attentats terroristes de ces dernières années. De nouveaux produits ou modes d'administration sont à l'étude.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3-3

CONTRIBUER AU RÉEXAMEN DES MESURES DE SÉCURITÉ SANITAIRE ET LES METTRE EN ŒUVRE



L'EFS poursuivra son engagement à maintenir un très haut niveau de sécurité sanitaire. La pertinence des mesures prises pourra être réinterrogée par le ministère en charge de la santé, en tenant compte des progrès réalisés depuis leur mise en place, en analysant les risques associés et en les évaluant selon une approche coût-bénéfice. L'EFS participera aux expertises et mettra en œuvre les nouvelles décisions de sécurité sanitaire.

Objectif opérationnel 3-3-1

Proposer une méthodologie d'étude standardisée et faire mener par des experts en économie de la santé des études coût-bénéfice indépendantes

L'adoption des mesures de sécurité sanitaire n'est pas de la responsabilité de l'EFS, qui doit appliquer les décisions prises par les autorités compétentes (ministre, agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, groupe de travail transversal et permanent « sécurité des éléments et produits du corps humain » du Haut Conseil de la santé publique...).

En revanche, l'expertise de l'EFS, dans le champ de la transfusion et des risques associés, doit lui permettre d'identifier les experts en économie de la santé et/ou du risque susceptibles de constituer un groupe pluridisciplinaire qui définira la méthodologie standardisée et mènera les études identifiées comme prioritaires par les autorités compétentes.

Les travaux menés dans le champ des risques infectieux pourront notamment contribuer aux travaux du groupe de travail transversal et permanent « sécurité des éléments et produits du corps humain » du Haut Conseil de la santé publique* qui, depuis avril 2019, est chargé de conseiller la direction générale de la santé.

* Ce dernier a vocation à traiter l'ensemble des problématiques affectant les produits sanguins labiles, les organes, tissus, cellules et gamètes.

Objectif opérationnel 3-3-2

Mener des études d'impact des mesures de sécurité sanitaire mises en place par l'EFS

La mise en place de toute nouvelle mesure de sécurité sanitaire fera comme à l'accoutumée l'objet d'une analyse d'impact préalable mais également d'une analyse dans le temps afin de s'assurer de la stabilité de ses conséquences et de garantir la prise en compte de toutes les évolutions de contexte. Chaque fois que cela sera possible, un set d'indicateurs sera proposé afin de veiller à la stabilité des impacts (par exemple: prévention des arboviroses et autosuffisance) et d'identifier un besoin de révision.

INDICATEUR 10

Réalisation par le ministère d'un état des lieux annuel des besoins de révision des mesures de sécurité sanitaire et définition d'un calendrier d'instruction associé

2020	2021	2022	2023	2024
1	1	1	1	1

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3-4

RENFORCER LA GESTION PAR LES RISQUES POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT



L'EFS est exposé à des événements susceptibles d'entraver son fonctionnement: cyber-attaques, infox, contrevérités, risques associés aux fournisseurs... Le renforcement, la convergence et l'harmonisation des dispositifs de surveillance, de suivi et d'alerte des informations et des actions de l'établissement – sécurité des systèmes d'information, protection des données personnelles, système de management des risques et de la qualité – permettra de continuer à garantir la maîtrise de la sécurité des personnes, des biens et des produits de l'EFS.

Objectif opérationnel 3-4-1

Moderniser le système de management par les risques et la qualité

Compte tenu de la place de la gestion des risques dans les processus transfusionnels, il est nécessaire de simplifier le système de management par les risques et la qualité actuellement mis en place au sein de l'EFS pour assurer la cohérence des démarches.

- Développer la culture du risque et du signalement dans tous les domaines, tant métiers que supports, notamment dans le champ des systèmes d'information. Les démarches de management des risques reposent en partie sur la remontée des événements jugés anormaux. Il est donc nécessaire de continuer à sensibiliser les équipes sur l'importance et la pertinence de déclarer les dysfonctionnements qu'elles constatent.
- Renforcer la cohérence de son système de management des risques en intégrant formellement l'exploitation des informations disponibles (non-conformités, audits, inspections...) dans la révision des plans d'audit, des cartographies des risques et des plans d'action.

Objectif opérationnel 3-4-2

Élargir les plans de continuité des activités critiques en y intégrant les éventuelles stratégies d'achat et d'investissement

Afin de garantir la continuité de ses activités critiques, l'EFS se doit de poursuivre les travaux d'élaboration des plans de continuité de l'activité.

- Sur la durée de ce contrat d'objectifs et de performance, élaborer un plan de continuité d'activité pour toutes les activités critiques, en intégrant les enjeux de transversalité. Ces plans intégreront leur mise à l'épreuve et la rédaction de retour d'expérience après chaque mise en œuvre.

- Optimiser le dispositif de sélection et de surveillance de ses fournisseurs critiques.
- Poursuivre les travaux en cours sur la communication de crise pour faire face à de nouveaux risques tels que les infox.

INDICATEUR 11

Taux cumulé de fournisseurs critiques audités (sur la chaîne transfusionnelle) au moins une fois sur la durée du contrat d'objectifs et de performance (en %)*

2020	2021	2022	2023	2024
20	40	60	80	100

* L'EFS possède 55 fournisseurs critiques en 2019.

Objectif opérationnel 3-4-3

Renforcer la sécurité et la conformité des systèmes d'information dès leur conception par une homologation systématique de toute nouvelle application critique avant sa mise en production et une autorisation de mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel de toute nouvelle application avant sa mise en production

L'homologation vise, en s'appuyant sur l'avis des experts, à s'assurer que les risques qui pèsent sur les personnes concernées en cas de mise en œuvre d'un traitement et/ou sur les utilisateurs d'un système d'information sur les informations qu'ils manipulent et sur les services rendus, sont connus et maîtrisés* et d'en attester.

* L'homologation doit être réalisée sur un périmètre clairement défini et s'appuie sur un dossier constitué des documents suivants: La stratégie d'homologation/L'analyse de risque/Les procédures d'exploitation de la sécurité de l'application/Les preuves de mises en œuvre des mesures de traitement des risques identifiés/Rapport d'audit de sécurité/Décision d'homologation. Lorsqu'elle est prononcée, l'homologation est valable pour une durée maximale de cinq ans, avec une revue annuelle. Dès lors qu'intervient un changement substantiel dans la mise en œuvre du traitement ayant fait l'objet de l'homologation, celle-ci doit être révisée.





AXE 4

Renforcer les relations avec les parties prenantes au niveau régional, national, européen et international



2850

ASSOCIATIONS DE BÉNÉVOLES
QUI AIDENT À LA COLLECTE
QUOTIDIENNEMENT



+DE

22

PAYS ACCOMPAGNÉS PAR L'EFS
DANS L'AMÉLIORATION DE LEUR
SYSTÈME TRANSFUSIONNEL

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES AU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL, EUROPÉEN ET INTERNATIONAL



L'ACCROISSEMENT DU RAYONNEMENT et de l'influence de l'EFS est fondamental pour **promouvoir le modèle éthique** (défendu par le Conseil de l'Europe et l'Organisation Mondiale de la Santé). Cela se concrétisera notamment au travers d'actions de communication, d'une stratégie de relations institutionnelles et de la mise en œuvre de lieux d'expression de la démocratie sanitaire.

Renforcer les liens entre l'EFS et son environnement institutionnel est donc un enjeu essentiel pour la réalisation de l'ensemble de ses missions et concerne de manière transversale tous les axes du contrat d'objectifs et de performance.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 4-1

PROMOUVOIR LE MODÈLE FRANÇAIS DU DON DE SANG



Le modèle français du don du sang s'appuie sur des principes éthiques : bénévolat, anonymat, absence de profit et volontariat. Il conforte l'EFS, établissement public, comme l'acteur de référence à tous les stades de la chaîne transfusionnelle (de la collecte à la délivrance nominative des poches). Ce modèle éthique, public et intégré concourt ainsi à une plus grande sécurité des donneurs et des receveurs. C'est pourquoi il doit être préservé et promu.

Objectif opérationnel 4-1-1

Conforter et développer les relations avec le monde associatif pour promouvoir le don de sang

Grâce à leurs actions et à leur engagement, les bénévoles occupent une place centrale dans l'atteinte des missions d'autosuffisance. L'EFS considère ainsi le monde associatif comme un partenaire de premier plan pour faire vivre les principes du don de sang et encourager la promotion de ce geste citoyen et solidaire dans les territoires.

- Consolider et enrichir le rôle des associations de donneurs bénévoles, en particulier fédérées au sein de la FFDSB, partenaire majeur de l'EFS, dans le cadre des actions de promotion du don dans les territoires.
- S'appuyer sur les associations de malades et de patients pour promouvoir le don de sang auprès de leurs publics à travers la mise en place de partenariats et d'actions communes.

Objectif opérationnel 4-1-2

Mieux faire connaître l'EFS et ses activités auprès du grand public et des médias

L'EFS doit développer sa relation avec le grand public pour davantage sensibiliser les citoyens aux enjeux du don du sang et de ses autres activités. Dans une société où il est important de porter un message

audible, celui du don de sang doit être impactant et omniprésent dans le débat public. Cela passe par une valorisation de l'établissement dans l'écosystème national et local au-delà du seul secteur sanitaire.

- Mettre en exergue le don de sang bénévole et le modèle éthique français en s'appuyant sur un programme d'événements à la fois grand public et institutionnel (20 ans de l'EFS, élections, grands événements sportifs, culturels, forums économiques, forums pour l'emploi, responsabilité sociétale des entreprises...).
- Renforcer les relations avec les médias intégrant des actions d'influence auprès de structures médiatiques spécifiques, des *think tank*...

INDICATEUR 12

Augmentation du nombre d'abonnés aux comptes EFS sur les réseaux sociaux (232 000 abonnés en 2019)*

2020	2021	2022	2023	2024
+10 %	+10 %	+10 %	+10 %	+10 %

* En 2019, l'EFS est présent sur Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube. Il est toutefois important de noter qu'une évolution des usages et outils utilisés est possible sur la durée du contrat d'objectifs et de performance.



Objectif opérationnel 4-1-3

Poursuivre la sensibilisation des élus locaux et nationaux aux enjeux de l'EFS

Les élus sont très attachés au don du sang, geste altruiste qui renforce le lien social. L'EFS doit travailler de concert avec les élus pour davantage sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'établissement.

- Sur la base des nombreuses actions menées par l'EFS sur l'ensemble du territoire, définir une stratégie nationale de relations institutionnelles.
- Développer des partenariats avec les associations représentant les élus des collectivités territoriales pour sensibiliser la population aux différentes missions de l'EFS, faciliter l'accessibilité et la gratuité des salles de collecte et promouvoir le don de sang.

Objectif opérationnel 4-1-4

Soutenir la position française dans le cadre des travaux sur la révision des directives européennes

Après une évaluation des directives sur le sang, les tissus et les cellules, la Commission européenne envisage de les réviser. L'affirmation de la position française auprès des institutions européennes quant à la préservation du modèle éthique est un enjeu fondamental

tant pour les autorités françaises que pour l'EFS.

- Améliorer la visibilité de l'EFS auprès des institutions européennes et sensibiliser les décideurs politiques européens à la préservation du modèle éthique.

Objectif opérationnel 4-1-5

Accroître le rayonnement international de la France

Le modèle transfusionnel français bénéficie d'une grande reconnaissance internationale. L'EFS participe à l'accompagnement, dans le monde, du développement de systèmes transfusionnels sûrs, efficaces et durables afin qu'ils puissent garantir l'autosuffisance, la qualité et la sécurité des produits sanguins labiles et renforcer l'efficacité des systèmes de santé.

- Poursuivre les actions de coopération internationales bilatérales et multilatérales en écho aux priorités stratégiques de la France en matière de santé.
- Renforcer la participation aux congrès et colloques afin de développer les échanges de bonnes pratiques et de connaissances avec nos partenaires européens et internationaux.
- Valoriser les actions et l'expertise de l'établissement à l'international, levier important de promotion du modèle français d'organisation de la transfusion sanguine à travers le monde.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4-2

ENCOURAGER ET FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN



L'EFS sensibilisera très en amont les jeunes et futurs donneurs sur le don de sang, acte citoyen et solidaire, avec un effort de pédagogie sur la finalité du don.

Objectif opérationnel 4-2-1

Créer ou renforcer des partenariats existants avec les acteurs de l'éducation, de la jeunesse et des sports et de la défense

À l'heure où les nouvelles générations placent la générosité ou l'entraide en tête de leurs valeurs de référence, il conviendra pour l'EFS de s'inscrire dans cette mouvance en renforçant ses liens avec les mondes de l'enseignement, de la jeunesse, des sports et de la défense et définir avec eux un plan d'actions d'implication.

Objectif opérationnel 4-2-2

Contribuer au déploiement du service civique et du service national universel

L'EFS identifie dans ces nouvelles formes d'engagement citoyen une dynamique positive pour accompagner l'établissement dans ses actions de promotion et d'implication autour du don de sang, en particulier à l'échelon régional à travers, par exemple, des expérimentations qui ont vocation à être généralisées.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4-3

METTRE EN ŒUVRE DES LIEUX D'EXPRESSION DE LA DÉMOCRATIE SANITAIRE



Afin de renforcer ses relations avec ses parties prenantes, l'EFS crée des espaces d'échanges et de dialogue autour des missions et activités de l'établissement et plus largement du don du sang.

Objectif opérationnel 4-3-1

Faire vivre le Comité national d'échange de l'EFS

Dans un esprit de dialogue et de concertation, l'EFS associera l'ensemble des acteurs et usagers du système transfusionnel aux réflexions portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement.

INDICATEUR 13

Nombre de réunions de Comité national d'échange tenues par an*

2020	2021	2022	2023	2024
4	4	4	4	4

* Pour rappel, en 2020, l'EFS est passé de 3 à 2 Comités nationaux d'échange (comité des donneurs et patients et comité des prescripteurs).





AXE 5

Préparer l'EFS aux enjeux de demain



682

EMBAUCHES EN CDI
EN 2019



503

PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
POUR 2019



279

PUBLICATIONS
PAR LES ÉQUIPES
DE RECHERCHE
DE L'EFS

PRÉPARER L'EFS AUX ENJEUX DE DEMAIN



AFIN DE RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DE SON ENVIRONNEMENT, l'EFS devra investir pour accompagner les transformations nécessaires et trouver les financements associés.

De plus, pour incarner la **responsabilité sociale** et tendre vers un **établissement exemplaire**, l'EFS répond pleinement aux exigences d'un service public écoresponsable. Une politique ambitieuse en matière de handicap, de diversité, de non-discrimination continuera à être menée et la qualité de vie au travail et le **bien-être du personnel** resteront au cœur de ses préoccupations.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5-1

DISPOSER DES COMPÉTENCES ET D'UN ENVIRONNEMENT MANAGÉRIAL POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN DANS UN CONTEXTE CONTRAINT



Les femmes et les hommes qui travaillent quotidiennement à l'EFS constituent la richesse de l'établissement. Leur expertise et leur professionnalisme sont reconnus et salués. Afin de répondre aux enjeux de demain, l'EFS adaptera les compétences de son personnel aux évolutions managériales et technologiques telles que la e-santé, la gestion de données et le pilotage de grands projets.

Objectif opérationnel 5-1-1

Développer l'attractivité de l'EFS

Le marché du travail connaît des tensions sur certains emplois de l'établissement (médecins, cadres, infirmiers...). L'attractivité est un enjeu majeur pour disposer des talents dont l'EFS aura besoin demain.

- Développer l'attractivité notamment par une modernisation de la gestion des carrières.
- Poursuivre les travaux de développement de la « marque employeur », le développement de nouveaux modes de travail et une politique de qualité de vie au travail ambitieuse.

Objectif opérationnel 5-1-2

Faire évoluer les métiers et les parcours afin d'accompagner la modernisation de l'EFS

L'EFS accompagnera la modernisation des processus de production et l'évolution de son organisation tout en maintenant un haut niveau d'expertise technique, médicotechnique et médicale.

- Poursuivre la structuration de la politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et se doter d'outils adaptés (plan de succession, comité de carrière...).
- Adapter les compétences des personnels de l'EFS aux évolutions managériales et technologiques de la collecte de sang.

Objectif opérationnel 5-1-3

Faire évoluer le modèle managérial de l'EFS

Parmi les 10000 collaborateurs aux profils variés en matière d'expérience et de formation, les managers ont un rôle clé dans le bon fonctionnement et le développement de l'EFS. Ainsi, l'EFS s'attachera à renforcer la cohésion de l'ensemble des lignes managériales et se tournera vers un management participatif, délégué et responsabilisant.

- Poursuivre le renforcement de l'alignement stratégique et opérationnel dans une logique de qualité de vie au travail et d'efficacité.
- Accompagner les managers dans leur rôle.

INDICATEUR 14

Turnover global (en %)*

2019	2020	2021	2022	2023	2024
7,9	<7	<7	<7	<7	<7

* Les modalités de calcul sont les suivantes: nombre de personnes en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) et Mises à Disposition (MAD) entrées et sorties/2 /effectif au 1^{er} janvier de chaque année.

INDICATEUR 15

Microabsentéisme (absence de 3 jours et moins) (en %)

2019	2020	2021	2022	2023	2024
0,9	<1	<1	<1	<1	<1

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5-2

RÉNOVER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT EN INTÉGRANT LES ENJEUX D'EFFICIENCE ET D'INVESTISSEMENT



L'État soutiendra l'EFS dans l'évolution de son modèle économique. Ce dernier a été fortement impacté par l'évolution de la réglementation fiscale ayant modifié le régime en matière de TVA applicable aux produits sanguins labiles. L'EFS s'engage à mener des chantiers de modernisation et d'optimisation de ses activités. À terme, seul l'équilibre financier de l'établissement permettra de maintenir un dispositif transfusionnel sécurisé. C'est enfin sa capacité d'autofinancement qui permet à l'établissement de préparer l'avenir par une politique d'investissement responsable et dynamique.

Objectif opérationnel 5-2-1

Poursuivre une trajectoire d'efficacité pluriannuelle et ambitieuse

L'enjeu des prochaines années sera de poursuivre les efforts d'efficacité avec pour objectif notamment de réduire les écarts de performance entre les établissements régionaux. L'efficacité résultera d'investissements de productivité et d'une optimisation de l'organisation des fonctions supports et médicotechniques.

L'établissement pilotera ses ressources humaines prioritairement par les frais de personnel et dans un souci de maîtrise des effectifs.

INDICATEUR 16

Poids des frais de personnel au regard des produits d'exploitation de l'EFS (en %)

2019	2020	2021	2022	2023	2024
54,4 (en 2018)	< 55	< 55	< 55	< 55	< 55

Objectif opérationnel 5-2-2

Ajuster le financement de l'EFS aux enjeux stratégiques de demain

Dans une phase de contraction du chiffre d'affaires de l'EFS, il est nécessaire de :

- Financer les nouvelles contraintes réglementaires, les nouvelles mesures de sécurité sanitaire et les nouvelles mesures fiscales et sociales.
- Diversifier les sources de financement de l'établissement (Grand Plan d'Investissement, fonds de dotation...).
- Réfléchir à intéresser l'établissement, lorsqu'il y contribue, aux économies réalisées au sein de l'écosystème de santé.
- Recourir à l'emprunt bancaire pour soutenir l'effort d'investissement.
- Trouver des voies de croissance du chiffre d'affaires (médicaments de thérapie innovante, produits à usage de laboratoire, enseignement et recherche, plasma...).



© EFS/Thomas Gogny

Objectif opérationnel 5-2-3

Se doter des systèmes d'information à la hauteur des enjeux stratégiques de l'établissement

Le virage numérique porté par un schéma directeur des systèmes d'information, aligné sur les besoins des utilisateurs (collaborateurs de l'établissement, donneurs, patients, établissements de santé, citoyens...) visera à doter l'EFS d'un système d'information agile, apte à accompagner les transformations de l'établissement.

JALON FIN 2020

Disposer d'un schéma directeur de la transformation numérique

Objectif opérationnel 5-2-4

Optimiser le patrimoine de l'EFS

L'EFS se doit d'accroître la performance globale de ses immobilisations, qu'il s'agisse des biens mobiliers ou immobiliers.

- Disposer des différents schémas directeurs immobiliers régionaux qui comporteront un diagnostic précis du parc et une vision stratégique à 5 ans.
- À partir de cet état des lieux, rationaliser la politique immobilière en établissant un schéma directeur immobilier (optimisation des implantations et gains sur les loyers et les charges locatives).
- Renforcer le suivi du parc des équipements biomédicaux, l'optimiser et maîtriser sa maintenance.
- Mener la réflexion stratégique sur le secteur de la production de réactifs et de la bioproduction.

JALON FIN 2021

Disposer d'un schéma directeur immobilier

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5-3**SOUTENIR LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES MISSIONS DE L'EFS**

Au cours des cinq dernières années, la recherche de l'EFS a été recentrée sur le cœur de métier tant sur des enjeux de recherche fondamentale que de recherche appliquée et de développement. L'EFS poursuivra ses investissements en recherche fondamentale et appliquée mais devra opérer des choix dans les thématiques de recherche. Le fruit de ces recherches fondamentales et appliquées n'est visible qu'à plus ou moins long terme en raison du temps requis pour les développements. Pour répondre aux besoins et aux pratiques de la médecine transfusionnelle, l'EFS doit renforcer ses activités de développement et ses partenariats avec d'autres acteurs de la recherche et/ou sociétés savantes. Ces développements technologiques pourront faire appel à un co-développement et à la capacité à évaluer et intégrer des technologies développées hors de l'EFS.



Objectif opérationnel 5-3-1

Maintenir le niveau d'excellence des équipes de recherche de l'EFS et des publications scientifiques

L'évaluation bibliométrique ainsi que celle des financements, en particulier externes, des équipes montrent que la recherche réalisée à l'EFS est de qualité. Les financements sont accordés aux équipes de recherche par un processus compétitif, national ou international. Ils dépendent des publications scientifiques, des brevets déposés, de leur notoriété et de leurs réseaux de recherche. Ainsi, seules les équipes de recherche compétitives obtiennent des financements externes dans un environnement de plus en plus contraint par des appels à projets limités et de plus en plus sélectifs.

Objectif opérationnel 5-3-2

Promouvoir et accompagner les innovations

Dans un environnement particulièrement évolutif, l'EFS doit faire preuve d'une grande agilité dans l'évolution de son organisation et de ses activités. Qu'elles concernent la mise au point d'un produit ou d'un service, le déploiement d'innovations organisationnelles, ou encore l'adaptation d'un service existant ou de son usage, les démarches innovantes entreprises par les collaborateurs sont nombreuses. L'EFS souhaite promouvoir l'innovation en renforçant le pilotage et la coordination de l'ensemble des initiatives contribuant à l'amélioration des conditions de travail et de la productivité.

- Repérer les expérimentations et identifier les projets innovants déployés au sein de l'EFS.
- Accompagner leur déploiement en les dotant d'un cadre d'expérimentation et d'outils d'évaluation afin d'objectiver leurs plus-values potentielles.
- Favoriser leur déploiement à l'échelle nationale.

Objectif opérationnel 5-3-3

Poursuivre les efforts sur la valorisation des travaux de recherche et développement des innovations

La voie de valorisation visant au transfert de technologies vers des entreprises existantes à travers la concession de licence sur brevets et/ou savoir-

faire, nécessite un investissement important dans la recherche de partenaires industriels et dépend du besoin du marché et du degré de maturation des technologies. Il est ainsi essentiel de pouvoir pousser la maturation des technologies jusqu'à un stade permettant d'intéresser des partenaires industriels. La création de sociétés peut être également une voie de valorisation envisageable pour nos technologies car il s'agit d'un instrument important de levée de fonds publics et privés.

Ainsi, pour soutenir son effort de valorisation des travaux de recherche menés au sein de l'établissement, l'EFS mettra en place des mesures d'accompagnement de l'innovation au travers d'outils de financement adaptés (dispositif de rémunération des inventeurs, congés de création d'entreprise, prêt d'honneur, prise de participation minoritaire en capital...). Pour des technologies qui peuvent bouleverser son modèle de fonctionnement, l'EFS devra être capable de créer un fonds de dotation garantissant que chaque euro collecté est bien investi dans la recherche.

INDICATEUR 17

Chiffre d'affaires annuel issu de contrats signés avec retour financier pour l'EFS (contrat de licences, savoir-faire, partenariat industriel...) en M€

2019	2020	2021	2022	2023	2024
0,2	0,4	0,4	0,7	1	1

INDICATEUR 18

Financement annuel externe des activités de recherche de l'EFS en M€*

2022	2023	2024
1	3	7

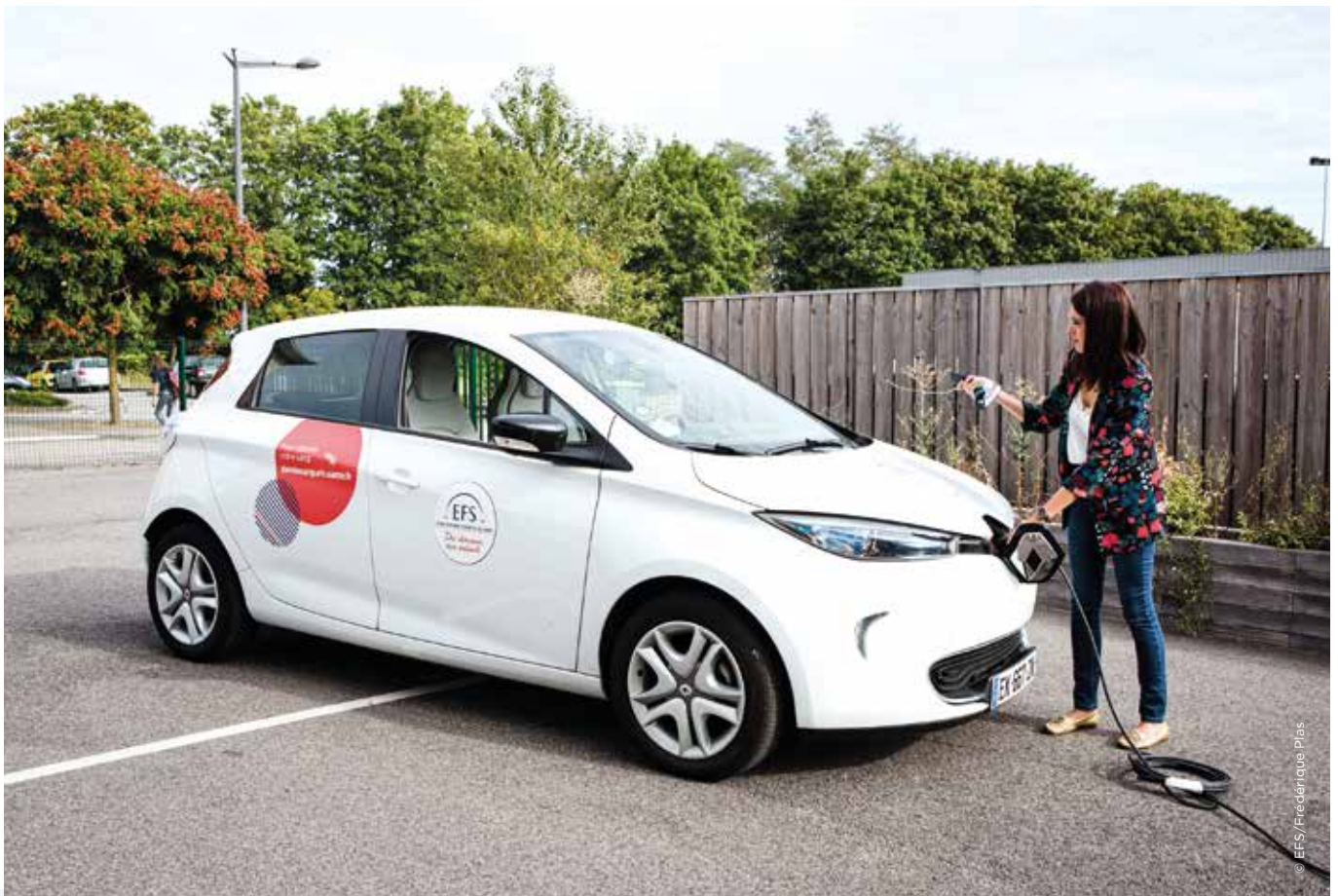
* Les cibles de cet indicateur prennent en compte le chiffre d'affaires annuel issu de contrats signés avec retour financier pour l'EFS (indicateur 17).

JALON FIN 2021

Le fonds de dotation de l'EFS est opérationnel

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5-4

POURSUIVRE LA DÉMARCHE DURABLE ET ÉCORESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT



En tant que service public, présent sur tout le territoire, l'EFS a vocation à jouer un rôle moteur dans la transition écologique. L'EFS participe à la transformation de la puissance publique pour contribuer directement à des modes de déplacement, de consommation, de chauffage et d'achat ayant un impact réduit sur l'environnement. Des démarches écoresponsables ont d'ores et déjà été menées par l'EFS dans le cadre du plan ministériel administration exemplaire (2015-2020). L'établissement va notamment se doter d'une politique de développement durable qui s'inscrit dans la nouvelle dynamique du plan « Services publics écoresponsables ».

Objectif opérationnel 5-4-1

Assurer une mobilité durable

Du fait de l'exercice de sa mission et du maillage territorial de ses implantations, l'établissement doit réaliser de nombreux déplacements tant pour ses personnels que pour les produits. Il souhaite néanmoins avoir une démarche volontariste pour en limiter l'impact environnemental.

- Réduire le parc de véhicules et intégrer davantage de véhicules électriques et de véhicules propres au sein de son parc.
- Mettre à disposition des collaborateurs une solution de visioconférence pour réduire leurs déplacements.
- Poursuivre la formation à l'éco-conduite des personnels dont les fonctions supposent de la conduite régulière de véhicule.

Objectif opérationnel 5-4-2

Mieux gérer les ressources et préserver la biodiversité

L'établissement a pour objectif de limiter les déchets issus de ses activités et de promouvoir le recyclage. L'EFS souhaite se mobiliser en priorité sur les déchets issus de la collation proposée aux donateurs.

- Réduire la production de déchets et déployer toutes les filières de valorisation possibles, y compris en collecte mobile.
- Intégrer des critères d'écoconception et des matières biosourcées dans les futurs marchés.
- Augmenter la part de l'alimentation biologique et du commerce équitable dans les achats associés à la collation.

Objectif opérationnel 5-4-3

Améliorer la performance énergétique

L'EFS, de par ses activités, est un consommateur important d'énergie (conditions de stockage de ses produits à des températures très basses, par exemple). Il s'engage dans les prochaines années dans une démarche visant à mieux maîtriser ses consommations. Il s'agira plus particulièrement de :

- Déployer les actions simples de réduction de la consommation d'énergie (écogestes, extinction des lumières, modification des consignes de température dans les bureaux...).
- Développer un outil de suivi de la consommation du gaz et de l'électricité afin d'obtenir une cartographie énergétique fiable du parc immobilier et de pouvoir prioriser les actions à mettre en œuvre.

INDICATEUR 19

Réduction cumulée, toutes choses égales par ailleurs, de la consommation d'énergie par rapport aux résultats des derniers audits énergétiques réalisés en 2018 et 2019 (en %)*

2020	2021	2022	2023	2024
3	6	12	18	24

* Il s'agit de la réduction du nombre de kWh sur les sites possédés par l'EFS en pleine propriété.

LISTE DES INDICATEURS & JALONS COP 2020-2024

	Intitulé validé de l'indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif 1-1		Élaborer une stratégie nationale d'offre de collecte rénovée						
INDICATEUR 1	Indicateur traçant la capacité de l'EFS à collecter dans un contexte de tensions sur la démographie des professionnels de santé (nombre de collectes annulées pour cause d'absence de personnel)	Nb	-	-	-	fixé en 2021	fixé en 2021	fixé en 2021
INDICATEUR 2	Coût du prélèvement tous produits sanguins labiles confondus par EQST (équivalent sang total)	€	-	89,9	89,5	88,6	87,7	86,8
INDICATEUR 3	Indice de satisfaction des donneurs	Indice sur 10	8,3	>8	>8	>8	>8	>8
JALON 1	Lancement d'une expérimentation de la dématérialisation du questionnaire prédon en Bourgogne Franche Comté	Date	-	2020 : lancement				
JALON 2	Mise à disposition du questionnaire prédon en ligne dématérialisé	Date	-	2023 : mise en production				
Objectif 1-2		Développer une stratégie de conquête de nouveaux donneurs et de fidélisation des donneurs						
INDICATEUR 4	Coût de la promotion du don (par don)	€	10,4 (en 2018)	10,4	10,4	10	9	8
Objectif 1-3		Se doter d'une organisation nationale et régionale mieux adaptée aux enjeux de l'autosuffisance qualitative						
INDICATEUR 5	Indicateur permettant d'évaluer l'optimisation de la gestion des sangs de phénotypes d'intérêt - nombre de CGR rr transfusés à des patients ROR	Nb	NA	NA	< 50 813	< 42663	< 34513	< 26363
JALON 3	Intégration du CNRGS au sein de l'EFS	Date	-	2020				
Objectif 2-1		Renforcer le positionnement de l'EFS comme un acteur important de la médecine et de la biologie transfusionnelle						
JALON 4	Mise à disposition de la Banque Nationale des Patients d'Intérêt aux dépôts de délivrance des établissements de santé	Date	-	2023				
INDICATEUR 6	Nombre d'internes accueillis dans les services EFS	Nb	24	26	28	30	32	34
Objectif 2-2		En lien avec les agences régionales de santé et les établissements de santé, l'EFS contribuera à améliorer l'efficacité des activités transfusionnelles et non transfusionnelles dans un contexte budgétaire contraint						
JALON 5	Définir le plan d'actions commun DGS/DGOS/ EFS permettant de redéfinir le périmètre et les modalités de l'organisation territoriale de l'activité d'immunohématologie-délivrance	Date	-	2020				
INDICATEUR 7	Mise en place de GCS sur l'activité d'immunohématologie-délivrance dans les territoires présentant un faible niveau d'activité	Nb	-	1	2	4	6	7

	Intitulé validé de l'indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif 3-1 Être garant de la sécurité des donneurs								
JALON 6	Mise en œuvre du plan d'actions visant à renforcer la prévention de l'anémie chez les donneurs en utilisant et poursuivant les résultats de l'étude Ferridon	Date	-			2023		
INDICATEUR 8	Incidence des malaises vagues graves (grades 2 et 3) chez les femmes nouvelles donneuses	Pour 1000	7,0	7,0	6,5	5,8	5,2	4,9
Objectif 3-2 Continuer à garantir un haut niveau de sécurité pour les receveurs								
INDICATEUR 9	Participation de l'EFS à des études permettant d'améliorer et de continuer à garantir un haut niveau de sécurité pour les patients et les donneurs	Nb	-	1	1	1	1	1
Objectif 3-3 Contribuer au réexamen des mesures de sécurité sanitaire et les mettre en œuvre								
INDICATEUR 10	Réalisation par le Ministère de la Santé d'un état des lieux annuel des besoins de révision des mesures de sécurité sanitaire et définition d'un calendrier d'instruction associé	Nb	-	1	1	1	1	1
Objectif 3-4 Renforcer la gestion par les risques pour garantir la continuité de l'activité de l'établissement								
INDICATEUR 11	Taux cumulé de fournisseurs critiques audités (sur la chaîne transfusionnelle) au moins une fois sur la durée du contrat d'objectifs et de performance	%	-	20	40	60	80	100
Objectif 4-1 Promouvoir les particularités du modèle français du don de sang								
INDICATEUR 12	Augmentation du nombre d'abonnés aux comptes EFS sur les réseaux sociaux	%	232 000	+10	+10	+10	+10	+10
Objectif 4-3 Mettre en œuvre des lieux d'expression de la démocratie sanitaire								
INDICATEUR 13	Nombre de réunions de Comité national d'échange tenues par an	Nb	-	4	4	4	4	4
Objectif 5-1 Disposer des compétences et d'un environnement managérial pour répondre aux enjeux de demain dans un contexte contraint								
INDICATEUR 14	Turnover global	%	7,9	< 7	< 7	< 7	< 7	< 7
INDICATEUR 15	Microabsentéisme (absence de 3 jours et moins)	%	0,9	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1
Objectif 5-2 Rénové le modèle économique et financier de l'établissement en intégrant les enjeux d'efficacité et d'investissement								
INDICATEUR 16	Poids des frais de personnel au regard des produits d'exploitation de l'EFS	%	54,4 (en 2018)	< 55	< 55	< 55	< 55	< 55
JALON 7	Disposer d'un schéma directeur de la transformation numérique	Date	-			Fin 2020		
JALON 8	Disposer d'un schéma directeur immobilier	Date	-			Fin 2021		
Objectif 5-3 Soutenir les activités de recherche et de développement au service des missions de l'EFS								
INDICATEUR 17	Chiffre d'affaires annuel issu de contrats signés avec retour financier pour l'EFS (contrat de licences, savoir-faire, partenariat industriel...)	M€	0,2	0,4	0,4	0,7	1	1
JALON 9	Le fonds de dotation de l'EFS est opérationnel	Date	-			Fin 2021		
INDICATEUR 18	Financement annuel externe des activités de recherche de l'EFS	M€	-	-	-	1	3	7
INDICATEUR 19	Réduction cumulée, toutes choses égales par ailleurs, de la consommation d'énergie par rapport aux résultats des derniers audits énergétiques réalisés en 2018 et 2019	%	-	3	6	12	18	24

Les acteurs du don de sang

1,6 million de donneurs de sang bénévoles & des partenaires indispensables mobilisés en faveur du don de sang :

les associations de donneurs et, en tout premier lieu, la FFDSB, les partenaires d'accueil des collectes (entreprises, collectivités locales, universités, etc.).

CTSA

EBA

Médias

Relais indispensables des appels au don de sang

La sphère institutionnelle

Autorités de tutelle

Exercent leurs tutelles sur l'EFS, impulsent les évolutions légales et réglementaires, fixent les tarifs des produits sanguins labiles.

Ministère des solidarités et de la santé :
DGS, DGOS

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Coopération internationale
Expertise France, AFD, OMS

Union européenne

Élus, associations d'élus, collectivités territoriales

Préfectures

L'expertise transfusionnelle

Doté d'une expertise en médecine et en biologie transfusionnelle et de greffe, l'EFS collabore avec de nombreuses sociétés savantes autour des soins, de la thérapie cellulaire et tissulaire. Il met également son expertise au service de l'enseignement et de la recherche.

Sociétés savantes: AABB, ISBT, SFAR, SFBCT, SFGM-TC, SFH, SFHI, SFMU, SFTS et SFVTT.

Recherche: Inserm (des unités de recherche présentes dans certains établissements régionaux de l'EFS), AVIESAN, CNRS.

Enseignement: Universités et Campus EFS (l'organisme de formation de l'EFS).



FRANÇAIS DU SANG

Les partenaires au service des patients

Les établissements de santé et les cliniciens premiers clients & partenaires de l'EFS au service des patients.

Ils achètent des produits sanguins labiles à l'EFS, confient des activités de laboratoire à l'EFS et développent avec l'EFS des partenariats de recherche.

LFB

Fractionne le plasma collecté par l'EFS pour fabriquer des médicaments dérivés du sang

Laboratoires de biologie médicale

Fournisseurs

Clients du PLER (Établissements de formation, organismes de recherches médicales)

LEEM

Associations de patients

Les organismes de certification et d'accréditation

Organismes de certification (AFNOR, APAVE);
organismes d'accréditation (Cofrac, JACIE);
organismes de notification (GMed, EFI).

Les acteurs de la santé publique

L'EFS est en relation avec un grand nombre d'entités publiques au service de la santé, notamment :

ANSM (agrée et inspecte les établissements régionaux, contrôle les produits sanguins labiles, anime le réseau d'hémovigilance),

Agence de la biomédecine (coordonne le développement de la thérapie cellulaire et des banques de tissus ainsi que les activités liées au don volontaire de moelle osseuse),

Santé publique France (analyse les données épidémiologiques transmises par l'EFS).

Mais aussi : **Agences Régionales de Santé** (ARS), **Haute Autorité de Santé** (HAS), **ANSES**, **Caisse Nationale**

d'Assurance Maladie, **Haut conseil de la santé publique** (Secproch),
« **Health data hub** ».

GLOSSAIRE

Les acteurs du don de sang

CTSA : Centre de Transfusion Sanguine des Armées

EBA : European Blood Alliance

FFDSB : Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole

Les partenaires au service des patients

LEEM : Les Entreprises du Médicament

PLER : Produits à usage de Laboratoire, Enseignement et Recherche

La sphère institutionnelle

AFD : Agence Française de Développement

DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins

DGS : Direction Générale de la Santé

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

L'Expertise transfusionnelle

Les sociétés savantes :

AABB : American Association of Blood Banks

ISBT : International Society of Blood Transfusion

SFAR : Société Française d'Anesthésie et de Réanimation

SFBCT : Société Française de Bio-ingénierie Cellulaire et Tissulaire

SFGM-TC : Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire

SFH : Société Française d'Hématologie

SFHI : Société Francophone d'Histocompatibilité et d'Immunogénétique

SFMU : Société Française de Médecine d'Urgence

SFTS : Société Française de Transfusion Sanguine

SFVTT : Société Française de Vigilance et de Thérapeutique Transfusionnelle

La recherche :

AVIESAN : Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Les acteurs de la santé publique

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Les organismes de certification et d'accréditation

AFNOR : Association Française de Normalisation

COFRAC : Comité Français d'Accréditation

JACIE : Joint Accreditation Committee ISTC EBMT

MODALITÉS D'EXÉCUTION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION FINALE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE



DISPOSITIF D'AJUSTEMENT

Des ajustements pourront intervenir sous forme d'avenants en cours d'exécution du présent contrat.

SUIVI ANNUEL DU CONTRAT

L'EFS produit annuellement un bilan de mise en œuvre du contrat d'objectifs et de performance retraçant les résultats atteints pour l'année écoulée, à travers les indicateurs fixés par le contrat d'objectifs et de performance. Ce bilan annuel, après analyse de la Direction Générale de la Santé, est discuté lors d'une réunion d'un comité consacré au suivi du contrat d'objectifs et de performance. Ce bilan annuel, ainsi que les éventuels avenants au présent contrat, sont présentés aux membres du conseil d'administration.

ÉVALUATION FINALE DU CONTRAT

Une évaluation finale de l'exécution du contrat d'objectifs et de performance sera réalisée par l'Inspection Générale des Affaires Sociales au cours de la dernière année du contrat, selon des modalités proposées par la Direction Générale de la Santé qui seront arrêtées lors d'une réunion réunissant la Direction Générale de la Santé et l'EFS. Une synthèse de cette évaluation finale sera présentée au conseil d'administration de l'EFS.

Signatures

L'État, représenté par le ministre
des Solidarités et de la Santé



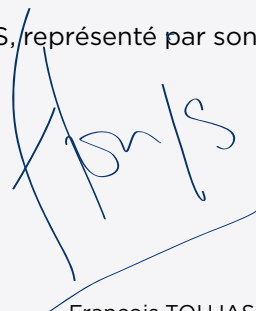
Maurice-Pierre PLANEL

L'État, représenté par le ministre délégué
auprès du ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance, chargé des comptes publics



Mélanie JODER

L'EFS, représenté par son Président



François TOUJAS

CONTRAT D'OBJECTIFS & PERFORMANCE 2020-2024

État — Établissement français du sang
1^{er} janvier 2020 - 31 décembre 2024

Soumis au comité central
d'entreprise le 26 février 2020

Approuvé par le conseil
d'administration le 10 mars 2020



20, avenue du Stade de France
93128 La Plaine Saint-Denis CEDEX
Tél. : +33 (0)1 55 93 95 00
Fax : +33 (0)1 55 93 95 03

efs.sante.fr